

ECOLE / RPI

NOM	RPI TAIZE-MISSE	DATE DE LA REUNION
COMMUNES	TAIZE ET MISSE	17/11/22

Participants (préciser A : absent, Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Titulaires : - BERNIER Amélie - LOUET Sébastien (exc) - PRIMAULT Delphine - PRIMAULT Solène Suppléantes : - VIAULT Sonia - FROMENTEAU Magalie - FRADIN Anaïs	Présidentes : - DUPRE-GUERIN Magali - RATRON Flavie Enseignantes : - LABBE Erika - RAOUL Pauline - DROCHON Victorine - SEGUR Laetitia IEN : - TAVANT Clémentine (exc)	M. DINAIS : maire de Taizé-Maulais (exc) Mme BABIN : adjointe aux affaires scolaires à Taizé-Maulais Mme DIONNEAU M. FORT : maire de Missé (exc) Mme JUBLIN : adjointe aux affaires scolaires à Thouars (exc) Mme HEBERT : adjointe aux affaires scolaires à Missé	DDEN : - BONNEAU Florence - LE MOING Martine (Exc.)

Pour introduction, les présidentes nomment un/une secrétaire de séance :

Rappel :

Ordre du jour

- Composition et fonctionnement du conseil d'école
- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et vote par correspondance pour l'année 2023-2024
- Bilan de la rentrée scolaire 2022
- Bilan financier
- Vote du règlement intérieur
- TAP
- Le projet d'école
- Sécurité à l'école : mise en place et organisation des exercices PPMS
- Projets de l'année en cours et sorties scolaires
- Demandes des enseignants
- Questions diverses

1. Composition et fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

Composition

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- ✓ le directeur de l'école, président ;
- ✓ deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal)
- ✓ les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- ✓ un des maîtres du RASED
- ✓ les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- ✓ le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- ✓ l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le président peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Compétences

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- donne son accord :

- pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ;

- sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

Il peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire à l'IA-DASEN, après avis de l'IEN chargé de la circonscription.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

2. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et vote par correspondance pour l'année 2023-2024

Le scrutin a eu lieu le vendredi 7 octobre dernier :

A Missé :

- 73 inscrits, 51 votants (soit un taux de participation de 69,86% - légère baisse par rapport à l'an passé où le taux de participation était de 73,68%), 3 bulletins nuls ou blancs
- Une seule liste s'était déclarée candidate
- La liste indépendante a obtenu les 2 sièges mis en jeu : Mme Amélie BERNIER et M. Sébastien LOUET sont élus. 1 siège de suppléante a également été pourvu : Mme Sonia VIAULT pourra donc remplacer les titulaires en cas d'empêchement ou assister aux conseils d'école en présence des titulaires sans avoir le droit de vote.

A Taizé :

- 89 inscrits, 53 votants (soit un taux de participation de 59,55% - grosse baisse par rapport à l'an passé où le taux de participation était de 74,75%), 7 bulletins nuls ou blancs
- Une seule liste s'était déclarée candidate

- La liste indépendante a obtenu les 2 sièges mis en jeu : Mmes PRIMAULT Delphine, PRIMAULT Solène, FRADIN Anaïs et FROMENTEAU Magalie sont élues.

Nous remercions les parents qui se sont présentés et ceux qui ont accepté d'occuper un poste de suppléant.

Vote pour la réunion des deux conseils d'école : la réunion des deux conseils d'école est votée à l'unanimité.

Vote pour la mise en place du vote par correspondance comme seul mode de vote pour l'année scolaire 2023-2024 : le vote par correspondance est voté à l'unanimité.

3. Bilan de la rentrée 2022

A - Les changements

Cette nouvelle année scolaire a vu quelques changements :

1 - des changements dans l'équipe enseignante :

Une classe a fermé à la rentrée. Mme LHOMEDET a obtenu un poste dans une autre école.

L'équipe a vu **l'arrivée d'une nouvelle enseignante** : Victorine DROCHON, complément de service dans la classe de PS/MS le mardi et dans la classe de GS/CP le jeudi et le vendredi

2 - des changements dans la répartition des classes et des élèves :

Cette année, aucun niveau n'est réparti sur deux classes.

Répartition des enseignants :

- Flavie RATRON et Victorine DROCHON (le mardi), enseignantes des PS/MS (TPS/PS/MS en janvier), déchargée par Emilie RIOUX (12 vendredis ou lundis dans l'année)
- Erika LABBE et Victorine DROCHON (le jeudi et le vendredi), enseignantes des GS/CP
- Pauline RAOUL, enseignante des CE1/CE2
- Magali DUPRE-GUERIN, enseignante des CM1/CM2, déchargée par Emilie RIOUX (12 jeudis dans l'année)

Le RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficulté) est également présent à l'école par le biais de Chloé GUERRIN, psychologue scolaire qui peut être amenée à intervenir auprès des élèves à la demande des enseignantes ou des familles et Mme PORNIN, maîtresse E.

3 - des changements dans le personnel communal intervenant à l'école

L'équipe enseignante de Missé compte sur les aides précieuses de Sylvie MICHENOT, ATSEM dans la classe des TPS/PS/MS et de Christiane JEANNEAU, ATSEM dans la classe de GS/CP.

Marion MASSE assure la garderie du matin et du soir à Missé. Le soir, de 15h55 à 17h, elle est accompagnée de Jessica DAGUET le lundi et le vendredi et par Marie-Joe TONNOIR le mardi et le jeudi.

Marie-Joe TONNOIR est cantinière sur le site de Missé et Marie-Christine GUILBAULT est cantinière sur le site de Taizé.

Marina LETARD est en arrêt maladie. Céline GROLLEAU accompagne les élèves dans le bus de Taizé et Mme Véronique PINEAU accompagne les élèves dans le bus de Missé.

Mme Françoise BILLY assure la garderie le matin et Marie-Christine GUILBAULT le soir.

Mme Françoise BILLY et Mme PINEAU assurent la surveillance après la cantine.

Mme LEBLANC, AESH accompagne deux élèves (un dans la classe de CE1/CE2 et un dans la classe de CE2/CM1).

B - Les effectifs globaux

Le nombre d'élèves a diminué et l'école a connu une fermeture de classe à la rentrée 2022. L'école compte 87 élèves répartis dans 4 classes.

En cette rentrée 2022, ce sont 9 nouveaux élèves qui ont été accueillis sur le RPI : 7 élèves de PS pour leur première rentrée scolaire ainsi qu'un nouvel élève en classe de CP et une nouvelle élève dans la classe

de CE1/CE2.

Nombre d'élèves à Missé : 40 (17 familles), 47 à Taizé (46 familles)

Total des 2 sites : 87 élèves comptés avec 63 familles.

Répartition par cycles et par classes

Cycle 1 (TPS-PS-MS-GS)	28
Cycle 2 (CP-CE1-CE2)	36
Cycle 3 (CM1-CM2)	23

Cycle 1				Cycle 2			Cycle 3	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
0	8	13	7	12	8	16	12	11
28				36			23	

21 PS/MS			19 GS/CP		24 CE1/CE2		23 CM1/CM2	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
0	8	13	7	12	8	16	12	11

Un élève de TPS est attendu en janvier 2023.

Les effectifs devraient baisser pour la prochaine rentrée scolaire car 11 CM2 partiront au collège et seuls 6 enfants nés en 2020 apparaissent sur les listes de naissance des 2 communes.

Les élèves dont nous savons que la fratrie n'est pas scolarisée sur le RPI n'ont pas été comptés ; pour les autres, nous n'avons pas la certitude que les enfants vont être inscrits sur le RPI. D'autres familles ont au contraire pu s'installer sur les deux communes depuis 2020. Ces chiffres ne sont donc pas certains.

Pour information, le seuil de fermeture de classe pour un RPI de 4 classes est de 76.

3. Bilan financier

Les deux écoles disposent de budget alloué par les mairies au prorata du nombre d'élèves via un compte SIVU. Cet argent sert à acheter les fournitures scolaires (crayons, peinture, cahiers ...).

Elles disposent également d'un compte ASC (Association sportive et culturelle) pour les achats « autres » (ingrédients pour les recettes, gestion des photos scolaires, paiement des sorties, achat d'autre petit matériel ...) dont voici le bilan :

Pour Missé :

Recettes pour l'année : subvention mairie, photos

Dépenses : achats pour la semaine du goût, les recettes, petit matériel ...

Somme disponible : 4914,83 €

Pour Taizé :

Recettes pour l'année : subvention mairie, photos

Dépenses : achats pour la semaine du goût, petit matériel de sport, abonnement Incorruptibles, ateliers patrimoine, eau avec intervenants...

Somme disponible : 2900 €

4. Vote du règlement intérieur

Le premier conseil d'école est l'occasion de voter le règlement intérieur de l'école.

Le règlement départemental des écoles s'applique à l'école. Il a été mis à jour cette année.

L'équipe pédagogique souhaite reconduire les articles du règlement intérieur du RPI conformes au règlement départemental.

Vote pour le règlement intérieur : le règlement intérieur du RPI Taizé Missé est voté à l'unanimité, ce 17 novembre 2022.

Pour chaque classe, un porte-vue contenant le règlement départemental des écoles, le règlement intérieur du RPI Taizé-Missé, la charte de la laïcité et le règlement intérieur de l'association de cantine sera transmis aux parents pour information et signature.

5. Rythmes scolaires et TAP

Une harmonisation des TAP était prévue pour les écoles des communes thouarsaises. De nombreuses difficultés rendent cette mise en place difficile (horaires différents dans chaque école, fonctionnement du RPI, nombre d'élèves susceptibles de participer aux TAP restreint pour Missé ...) mais la réflexion est toujours en cours.

A Missé comme à Taizé, la garderie est gratuite tous les soirs jusqu'à l'arrivée du second bus.

6. Sécurité à l'école : mise en place et organisation des exercices PPMS

Les mesures qui ont été mises en place pour prévenir et sécuriser les espaces scolaires sont maintenues.

Les portes d'accès à l'école de Missé ainsi que les salles de classe sont maintenant fermées pendant la journée de classe. Les parents qui sont amenés à venir chercher leur enfant en cours de journée (élève malade, rendez-vous ...) peuvent utiliser la sonnette installée au portillon.

A Taizé, le portail est fermé et une sonnette permet de prévenir l'équipe enseignante.

Rappel des exercices de sécurité dans les écoles au cours de l'année scolaire :

- 3 exercices incendies doivent être réalisés : le premier a eu lieu le 26/09 à Missé et le 20/09 à Taizé.
- 3 exercices PPMS au moins doivent également être mis en place dans l'année scolaire : 2 exercices PPMS attentat-intrusion et au moins un exercice PPMS Risques majeurs.
Le premier exercice attentat-intrusion sera réalisé le 25/11 sur Missé et sur Taizé.

Présentation rapide des PPMS

Nous rappelons aux parents qu'en cas d'alerte, ils ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école, éviter de téléphoner à l'école afin de libérer la ligne téléphonique et écouter la radio afin de recevoir les informations nécessaires.

En cas d'attentat-intrusion, deux réactions sont possibles : s'enfermer ou s'échapper.

1) S'enfermer

Les élèves se cachent le plus loin possible des ouvertures dans chacune des classes.

2) S'échapper

Les élèves des deux sites s'échappent par la sortie la plus éloignée de l'individu qui s'introduirait dans l'école.

En cas de PPMS Risques majeurs :

Les élèves des deux sites se confinent dans la salle de motricité.

7. Projets de l'année en cours et projets à venir

Le thème de l'année est : les paysages

Plusieurs projets ont déjà été réalisés :

Le **mercredi 14 septembre** : les élèves de la classe de PS/MS ont fait une chasse aux trésors dans les bois à proximité de l'école dans le cadre du travail sur la forêt.

Le **mercredi 21 septembre** : venue des élus dans la classe de CM1-CM2 pour la remise des passeports du civisme, actions à valider dans l'année

Le **vendredi 23 septembre** : les élèves de Taizé ont ramassé les déchets aux alentours de l'école

Le **mercredi 28 septembre** : les élèves de la classe de PS/MS ont ramassé les déchets autour de l'école en raison de la météo incertaine ce jour-là.

Le **vendredi 30 septembre** : photo de classe sur chaque site.

Le **mercredi 12 octobre** : les élèves de la classe de GS/CP ont pu mener à bien le projet « Nettoyons la nature » (reporté à cause du mauvais temps) et « la forêt ». Les élèves ont réalisé des empreintes d'écorces d'arbres avec des craies grasses. Ils ont ramassé des éléments de la nature (feuilles, marrons, glands...) qui ont ensuite été utilisés en arts visuels.

Le **mardi 18 octobre** : journée de sensibilisation autour du handicap sur la journée pour les deux classes de Taizé

Sur Taizé, les élèves de CM participent à un projet théâtre avec M. GUICHARD financé par la commune de Plaine et Vallées avec une restitution devant les parents. Les CE en bénéficieront à partir de janvier.

Semaine du goût

Le thème choisi cette année pour l'ensemble du RPI était le chocolat. Les classes ont fait leur semaine du goût du 17 au 21/10.

A Missé, les élèves ont goûté différents chocolats (noir, au lait, blanc) et choisi celui qu'ils préféreraient. Ils ont ensuite dégusté des chocolats avec des inclusions de fruits ou de fruits à coque. Pour finir la semaine, les PS/MS ont dégusté du chocolat sous d'autres formes : en poudre avec le cacao, en version « liquide » avec du chocolat chaud et en mousse.

A la cantine, les élèves ont mangé des pains élaborés (aux céréales, tradition, aux noix et au sésame) et ont dégusté des fromages qu'ils ne mangent habituellement pas à la cantine (comté, ...).

A Taizé, les élèves, en début de semaine, ont fait un point sur leurs connaissances du chocolat, notamment les plus grands ont visionné une vidéo et répondu à un questionnaire afin de mieux comprendre les différentes étapes entre le cacaoyer et la tablette. Ils ont goûté aussi différents chocolats (noir, au lait, blanc) et choisi celui qu'ils préféreraient. Ils ont ensuite dégusté des chocolats avec des inclusions de fruits. La cantinière s'est encore une fois associée à l'équipe enseignante et a proposé aux enfants des plats et desserts à base de chocolat.

Tout au long de l'année, les élèves de l'école de Missé qui viennent de fêter leur anniversaire cuisinent pour leurs camarades. Au mois d'octobre, les enfants nés en août, septembre et octobre ont préparé un gâteau au chocolat (un brownie) pour rester dans le thème de la semaine du goût.

Projets à venir :

Sortie sur Thouars pour les deux classes de Taizé, lecture de paysages avec Mme JUBIEN, chargée du patrimoine thouarsais, les jeudis 17 et 24 novembre si la météo le permet.

Le **jeudi 15 décembre** : les enfants de l'école de Taizé seront invités avec leurs parents au château d'Oiron afin de placer dans un immense sapin de Noël installé dans la salle des portraits, une boule avec leur propre portrait réalisée auparavant en classe avec les enseignantes.

Le **vendredi 16 décembre** : fête de Noël pour tous les enfants du RPI. Les enfants iront au cinéma de Thouars le matin pour Missé et l'après-midi pour Taizé, venue du Père Noël, cadeaux et un livre par élève offerts par l'APE, chocolats offerts par l'association de cantine sur chaque site.

Représentation théâtrale à 19h à la salle des fêtes de Ligaine avec les CM1-CM2 (projet financé par la commune de Plaine et Vallées avec M. GUICHARD)

Tout au long de l'année, les élèves de Taizé participent au prix des Incorruptibles en lisant plusieurs livres présélectionnés dans chaque classe. Ils devront voter au mois d'avril pour leur préféré.

Les élèves de Missé se rendront à la bibliothèque de Missé une fois par mois. Ils participeront à des ateliers « lecture » et à des ateliers « emprunt » en alternance animés par des bénévoles de la bibliothèque.

Projet scientifique pour les CM avec M. Anthony Rard. Ces activités seront gratuites grâce au soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Agence de l'eau. Elles sont destinées uniquement aux élèves de cycle 3. Plusieurs demi-journées ont été programmées autour de la thématique de la biodiversité et une journée en fin d'année sur l'eau et le milieu aquatique.

Projets EPS :

Du 15/11 au 13/12 : séances au complexe sportif (dojo pour les CM1/CM2 acrosport et gymnastique pour les CE1/CE2) le mardi matin

Du 27/02/23 au 31/03/23 les deux classes de Taizé iront à la piscine de St Varent le mardi 14h 14h40 et le vendredi 10h20 11h.

Du 02/05/23 au 02/06/23 : les classes de GS/CP des écoles de Missé et de St Jouin de Marnes iront à la piscine de St Varent les mardis et vendredis matin de 10h20 à 11h.

En cours d'année scolaire : basket pour les deux classes de Taizé

Théâtre :

Le **vendredi 06 janvier** : spectacle **Entordu** au théâtre de Thouars pour Taizé

Le **jeudi 12 janvier** : spectacle **Les petites géométries** au théâtre de Thouars pour les TPS/PS/MS et les GS/CP. Le coût des transports est pris en charge par la Communauté de communes (1 sortie par site par semestre) ou l'APE que nous remercions. A noter que les prix ont vraiment augmenté et cela devient compliqué de proposer des projets.

Liaison école – collège : les CM visiteront le collège J. Rostand sur une journée (date à définir certainement en mars) avec des enseignants (Mme LUJAN) et des élèves de 6ème.

Projets numériques départementaux : défi messagerie CM1-CM2 et concours de calcul mental : inscription pour les CE1 au CM2. Pour ces projets, l'utilisation des tablettes permettra une approche interdisciplinaire et l'acquisition de compétences dans le domaine des sciences, du vivre ensemble, du français et des mathématiques

Sortie de fin d'année :

A l'étude

Date de la fête de fin d'année : **samedi 1^{er} juillet 2023**

8. Travaux, réparations et demandes à la mairie

A TAIZE :

- Suite au retrait de la structure cet été, l'aménagement du fond de la cour de l'école de Taizé est à l'étude. Les bordures en bois enlevées, les murs doivent être cassés et le bac à sable détruit.
- Le plafond de la cantine doit être réparé suite aux inondations de fin d'été et de mi-octobre. Réflexion et devis en cours
- Deux ordinateurs ont été financés par la commune pour remplacer ceux des vidéoprojecteurs, trop vieux.
- Le téléphone a été changé.

A MISSE :

Remerciements :

- La peinture de l'évier des toilettes des GS/CP s'écaillait. Elle a été refaite pendant les vacances d'été.

Demandes :

- Le vidéoprojecteur de la classe des GS/CP est en panne. Un technicien informatique de la ville de Thouars est venu avant les vacances de la Toussaint. Qu'en est-il ?
- Un budget avait été alloué pour l'équipement informatique des écoles. En sait-on plus ?

L'organisation du service informatique de Thouars est un peu perturbée suite à plusieurs arrêts maladie. Un nouveau responsable a été nommé mi-octobre. Un budget de 100 000 € avait été alloué pour l'équipement informatique de toutes les écoles de Thouars pour 2022. Ce budget n'a pas été utilisé. Il sera reporté en 2023.

- Les enseignantes de la classe de GS/CP souhaiteraient toujours que des stores soient installées sur les fenêtres du couloir qui mène à leur classe. L'installation de stores était semble-t-il compliquée. Y a-t-il du nouveau ? **Un devis devrait être établi prochainement.**
- L'enseignante de la classe de PS/MS souhaiterait qu'un meuble bas soit installé dans la mezzanine afin d'y ranger des albums. **La demande va être transmise aux services de Thouars.**

10. Questions diverses

Aucune question ne nous est parvenue.

Fait à TAIZE

Le 17 novembre 2022

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole
Flavie RATRON et Magali DUPRE-GUERIN

Le / la secrétaire de séance